

# Place de l'agriculture, entre nature et culture

---

Raphaël LARRERE, 2011

La protection de la nature a été - et est encore - une source de conflits opposant d'un côté, ceux qui entendent préserver des espèces, des milieux et des paysages, et de l'autre, ceux qui mettent l'espace rural en valeur. Opposition également entre les « gens du lieu » et ces « gens d'ailleurs » qui sont ceux qui entendent protéger la nature. Or, ceux qui entendent la promouvoir ne sont pas toujours d'accord sur ce qu'il conviendrait de faire, et les « gens du lieu » ne sont pas tous hostiles à toutes les mesures prises en faveur de la nature, loin de là.

Je vais, dans un premier temps, expliquer pourquoi les gestionnaires des espaces protégés et les scientifiques tendent depuis quelques années à abandonner l'idée d'une préservation de la nature qui supposait de la protéger autant que l'on pouvait des activités humaines, au profit d'une gestion de la biodiversité ou plutôt d'une co-gestion de la biodiversité avec les populations locales.

J'évoquerai, dans un second temps, quelles sont les conséquences de cette conception nouvelle, à savoir. Premièrement, ne plus se préoccuper exclusivement des espèces et des milieux « remarquables », mais aussi de la biodiversité ordinaire, celle des campagnes plus ou moins intensivement mises en valeur, des zones périurbaines et des villes..., enfin même de la diversité biologique agricole. Deuxièmement, ne plus considérer que les activités humaines sont systématiquement mauvaises pour la nature et donc de favoriser le maintien de certaines façons de produire, ou le développement de techniques nouvelles lorsqu'elles ont un effet favorable à la biodiversité.

Pour conclure, je mentionnerai certaines des embûches qui se dressent sur le chemin de cette possible convergence, à savoir qu'il n'est pas facile d'établir la confiance après tant d'années de suspicions et de rancœurs, et que subsiste entre les gens du lieu et les protecteurs une façon très différente de structurer le monde, qui est source de bien des malentendus.

## *Evolution des conceptions de la préservation de la nature*

L'idée de protéger la nature des activités et des interventions humaines n'est pas sans rapport avec l'écologie classique. L'ouvrage d'Odum, *Fundamentals of ecology*, édité au début des années 1950 a été la bible des écologues et des militants écologistes. Cette écologie focalisait son attention sur les équilibres de la nature et les mécanismes de régulation, qui permettent aux écosystèmes de retrouver leur état d'équilibre si quelque incident les en écarte.

Elle tendait ainsi à concevoir les activités humaines, comme autant de perturbations dommageables menaçant les équilibres naturels. Protéger la nature supposait donc de limiter l'intervention humaine, et l'on saisit pourquoi l'écologisme militant, inspiré par cette conception, véhiculait volontiers des propos misanthropes contre le grand perturbateur.

On considérait aussi que, si toute intervention humaine venait à disparaître d'un milieu, une succession de végétations (associées à leurs faunes caractéristiques), allait conduire à long terme à un stade ultime : le

climax. Ce climax était censé être plus stable que tous les écosystèmes qui l'avaient précédé : il présentait la plus grande diversité d'espèces que le milieu pouvait contenir, et l'écologie démontrait que cette diversité et la stabilité des écosystèmes étaient intimement liées. C'est ainsi que l'écologie classique invitait à protéger ce qui subsistait de nature sauvage des interventions humaines. Et c'est en grande partie pourquoi, ayant fait du climax un idéal, les protecteurs de la nature ont voulu, non seulement en préserver les derniers lambeaux, mais aussi laisser la nature « reprendre ses droits » là où se manifestait la déprise agricole.

### *La nouvelle donne des années 1990*

Mais, au cours des années 1990, les scientifiques ont progressivement adopté une conception dynamique de la nature : celle-ci est en évolution constante, en équilibre toujours instable. L'écologie contemporaine insiste sur le fait que les milieux qui nous entourent, qu'ils soient sauvages ou mis en valeur, sont le produit d'une histoire où s'articulent perturbations naturelles et perturbations d'origine humaine. Ces perturbations ne sont plus considérées comme ce qui est susceptible de détruire les équilibres naturels. Elles ont une positivité : ce sont elles qui structurent des systèmes écologiques qui sont toujours en équilibre dynamique. Plutôt que de préserver la stabilité, il convient, dans cette conception d'une nature en perpétuel changement, de se préoccuper de l'adaptabilité des populations, des milieux et des paysages aux perturbations venues de leur environnement. De cette capacité d'adaptation, la diversité biologique serait le garant. C'est du moins l'hypothèse sur laquelle travaille l'écologie contemporaine. Cette diversité biologique se définit désormais à différents niveaux d'organisation du vivant : on se préoccupe de la diversité génétique des populations, de la diversité en espèces des milieux, de la diversité des paysages. C'est une des raisons (mais il en est bien d'autres) qui ont conduit à faire de la biodiversité une norme positive et à considérer qu'une action est bonne pour la nature si elle maintient, voire améliore soit un bon niveau de diversité biologique en général, soit un élément de cette biodiversité.

Conjointement, des spécialités en plein développement (écologie du paysage, écologie des perturbations, biologie de la conservation, écologie de la restauration) ont débouché sur des pratiques de génie écologique, grâce auxquelles on peut réhabiliter des milieux, les dépolluer, orienter la dynamique des communautés biotiques, ou même réintroduire des espèces disparues d'une région donnée. Plus encore, le génie écologique s'applique à mettre au point des pratiques agricoles limitant, grâce à une utilisation judicieuse de la diversité biologique, l'utilisation d'engrais et de pesticides sans nuire aux rendements. Un champ s'est alors ouvert à des techniques à la fois performantes et qui respectent la nature.

Ce nouveau contexte scientifique et technique modifie les objectifs traditionnels de la protection : il ne peut plus s'agir de préserver une nature (vierge ou sauvage) des interventions humaines et/ou de laisser se développer spontanément les dynamiques naturelles avec pour perspective stratégique la restauration du climax. Il s'agit, soit de maintenir le régime de perturbations qui a produit l'état présent, soit d'infléchir, d'initier ou d'entraver, bref de piloter des trajectoires, afin d'aboutir à un état que l'on a de bonnes raisons de juger préférable à la situation actuelle (ou à ce vers quoi elle tendrait spontanément). Cela signifie que l'on peut concevoir des activités humaines qui soient favorables à biodiversité et les promouvoir au détriment de celles qui lui sont nocives.

C'est ainsi que les gestionnaires d'espaces protégés ont été invités à délaisser un principe de naturalité » qui invitait à interdire, par principe, certaines activités, à se méfier des autres et à ne les tolérer que lorsqu'elles étaient traditionnelles et plus ou moins en déclin. Il y a donc tendance à abandonner ces questions de principe, pour une approche qui évalue des actions sur leurs conséquences, en termes de diversité

biologique. Cela ne simplifie certainement pas les choses, car il est plus aisé d'interdire une action que de discuter des objectifs à poursuivre en matière de diversité biologique et d'anticiper l'impact de l'action concernée sur le critère choisi.

### *Une négociation d'autant plus difficile que les uns et les autres ne s'intéressent pas aux mêmes éléments de la diversité biologique*

Les militants, et ceux qui sont restés fidèles à l'ancienne conception de la protection de la nature, ont tendance à protéger l'objet de leur désir : des espèces et des milieux qu'ils estiment « remarquables » parce qu'ils les ont discernés et qu'ils se passionnent pour eux. Moins préoccupés des espèces et des milieux remarquables, les gestionnaires de l'environnement sont néanmoins tenus d'appliquer la loi sur la protection des espèces. Mais, lorsqu'il s'agit de surveiller l'évolution des effectifs, ils s'intéressent plus à la vulnérabilité qu'à la remarquabilité : ce sont les espèces et les milieux menacés dont ils se soucient le plus. Mais, bien sûr, ils doivent aussi tenir compte des aspirations des naturalistes dont ils ont le plus grand besoin et avec qui ils sont associés depuis longtemps.

Les « gens du lieu » ne sont plus guère unis. L'enquête du GIS Alpes du Nord sur la façon dont les éleveurs perçoivent la biodiversité a été instructive à ce sujet. L'enquête avait pour but de comprendre la façon dont des éleveurs perçoivent et utilisent leur « biodiversité », ainsi que sur la façon dont ils perçoivent et apprécient la « biodiversité des autres ». Ces éleveurs connaissent généralement bien la flore de leurs prairies et parcours, connaissent les plantes qu'ils aiment y voir et celles qu'ils redoutent. Les fabricants de fromages en alpage sont particulièrement sensibles à cette végétation qui a selon eux une influence sur la qualité des fromages. Les animaux sont évalués en fonction de la façon dont ils interfèrent avec l'activité agricole, et c'est ainsi que le gibier (d'abord les sangliers, mais aussi les chevreuils et les cerfs) est bien plus mal vu des éleveurs que des chasseurs.

Au sujet de la biodiversité des protecteurs, les avis sont aussi partagés. Certains éleveurs mettent en avant une certaine exaspération envers ces nouveaux objectifs auxquels les citoyens aspirent, et les contraintes que les « écologues » viennent leur proposer, moyennant des compensations toujours insuffisantes bien entendu. Les autres estiment que s'il y a de la biodiversité dans leurs prairies, c'est qu'ils ont bien travaillé. Ils prennent à témoin les protecteurs de la nature pour affirmer que leur façon de produire est favorable à la diversité biologique et demandent alors qu'on leur « fiche la paix ».

S'il y a une biodiversité qui leur est favorable, une autre qui suscite leur intérêt, satisfait leur goût du beau, ou stimule leur curiosité (il y avait, parmi ces éleveurs un botaniste amateur et un autre assez versé dans l'observation des oiseaux) ; il y a aussi une diversité biologique dont ils ne saisissent pas d'emblée l'intérêt ou qu'ils considèrent comme une contrainte, voire comme une nuisance. Cette faune est ainsi un sujet de conflits avec ceux qui entendent la protéger.

## *Des façons différentes de structurer le monde*

Il est d'autant plus délicat de s'entendre que ces causes de conflit ne tiennent pas uniquement à des intérêts divergents, mais aussi à des visions du monde difficiles à concilier. Bien des incompréhensions et des tensions qui confrontent les gestionnaires d'espaces protégés et les militants de la protection de la nature aux agriculteurs, aux chasseurs, aux éleveurs et, de façon générale, aux gens du lieu, tiennent à ce qu'ils conçoivent différemment le monde dans lequel ils vivent. Gestionnaires et militants vivent dans un monde qu'ils organisent par l'opposition entre nature et artifice, alors que les « gens du lieu » structurent leur propre monde en distinguant le sauvage du domestique. Cette différence est à la source de nombreux malentendus, dans la mesure où la nature des uns est le sauvage des autres, alors que le domestique de ces derniers est conçu par les premiers comme résultant d'une artificialisation.

Si les gestionnaires et les militants opposent la nature à l'artifice, ils ne sont pas tous d'accord sur sa signification. Pour les uns, les « naturalistes purs » il y a artificialisation dès lors qu'il y a une intervention humaine. Pour eux, la nature n'est authentique qu'en dehors de toute présence de l'homme. Quant au domaine de l'artifice, il comprend à la fois les objets techniques et les infrastructures dont s'entourent les sociétés humaines, mais aussi tous les objets naturels et les milieux qui ont été instrumentalisés : les prairies pâturées, les champs cultivés, les forêts soumises à quelques pratiques sylvicoles... et même les espaces, dits « naturels », dès qu'ils sont protégés, gérés et contrôlés.

Selon d'autres, que nous qualifierons volontiers de « gestionnaires de la biodiversité », la nature et l'artifice constituent deux pôles entre lesquels se situent pratiquement tous les objets et tous les milieux qui nous environnent. Il n'y a pas deux domaines distincts, mais un continuum selon différents degrés d'artificialisation. Nous vivons entourés de milieux qui sont des productions conjointes des activités humaines et des processus naturels. « Naturalistes purs » et « gestionnaires de la biodiversité » ont néanmoins ceci de commun qu'ils valorisent la nature et le naturel.

De leurs côtés, lorsqu'ils structurent le monde par la distinction du sauvage et du domestique, les « gens du lieu » savent fort bien que les domaines ne sont pas séparés. Entre sauvage et domestique, il y a toujours eu dans les deux sens des passeurs de frontières : animaux sauvages apprivoisés ou animaux domestiques ayant « marronné » (chats harets, « cochongliers, chiens errants »). Ils savent aussi qu'entre le sauvage et le domestique, il y a un « entre-deux », ces espaces qui s'ensauvagent, mais où l'on peut encore faire paître des moutons, des chèvres et des génisses. Ces « gens de lieu » structurant ainsi leur monde ne dévalorisent pas le sauvage en soi. Les chasseurs, les pêcheurs, les cueilleurs lui vouent même une véritable passion. Que des gens valorisent une nature sauvage ne les scandalise donc pas a priori. Mais ils n'apprécient le sauvage que lorsqu'il reste à sa place, lorsqu'il n'interfère pas avec l'espace domestique, lorsqu'il ne nuit ni aux récoltes, ni au bétail. Or justement, dans un contexte de déprise agricole, les frontières du sauvage et du domestique deviennent de plus en plus poreuses et de plus en plus floues.

La valorisation de la nature, comme l'intérêt porté aux grands ongulés ou aux grands prédateurs, sont alors perçus comme la valorisation d'un sauvage qui ne se tient plus à sa place. La dévalorisation du domestique et son assimilation à un pur artifice est tout aussi incompréhensible pour les ruraux. À leurs yeux, les champs, les prés, les forêts, sont naturels ; et les animaux domestiques sont aussi des êtres naturels ; ils saisissent mal au nom de quoi leur seraient systématiquement préférés les espaces et les espèces sauvages.

On peut ainsi considérer, qu'à terme, des compromis pourraient fort bien se dégager (certains l'ont déjà été à l'occasion de Natura 2000 ou des Contrats territoriaux d'exploitation) entre populations locales et

« gestionnaires de la biodiversité » en particulier au sujet de la lutte contre la fermeture des paysages. On peut aussi en voir le témoignage dans le succès qu'a remporté cette année le concours des prairies fleuries, initié par la Fédération des Parcs Naturels régionaux, et soutenu par les Parcs Nationaux de France.

Il ne saurait par contre y avoir accord entre « gens du lieu » et « naturalistes purs » que si l'on pouvait établir un zonage définitif et aux frontières infranchissables entre territoires sauvages et espaces domestiques<sup>1</sup>.

Il faut enfin remarquer que les mondes sauvage/domestique et nature/artifice n'ont pas la même échelle spatio-temporelle.

Lorsqu'ils parlent de la nature, de milieux naturels, d'espèces ou de diversité biologique, les gestionnaires et les militants quand ils sont impliqués dans des opérations locales, évoquent volontiers le long terme (ce qui s'est passé depuis les dernières grandes glaciations) et de vastes étendues (l'arc alpin ou le bassin méditerranéen). Quand ils font référence à l'évolution des relations entre le sauvage et le domestique, des transformations du paysage ou des modifications constatées dans le comportement de certains animaux, les « gens du lieu » évoquent un temps rétréci (tout au plus des souvenirs qui remontent aux grands-parents) et un territoire restreint (la commune, la vallée ou le plateau, au mieux la petite région).

C'est la raison pour laquelle ces points de vue pourraient utilement se compléter, les uns apportant une connaissance précise des lieux et de leurs transformations récentes, les autres une mise en perspective historique et des possibilités de comparaisons. Néanmoins, la hiérarchie qui s'est socialement établie entre les savoirs entrave les possibilités d'échanges. Sans en avoir toujours conscience, gestionnaires et militants de la protection de la nature ont une certaine tendance à négliger les savoirs locaux. Au nom de la science et de leur vision du monde élargie dans l'espace et le temps, ils les trouvent trop empiriques et surtout limités à un temps et un espace restreints. En réaction, les « gens du lieu » en viennent à considérer que ces « gens d'ailleurs », souvent des gestionnaires et des protecteurs, ne connaissent pas grand chose à la situation locale, aux dynamiques en cours. Ils n'ont donc rien à leur apprendre. En lieu et place d'une complémentarité, s'installent alors très souvent des conflits de légitimité entre ces visions du monde d'ampleur différente, et les savoirs et savoir-faire qui leur sont associés. Or, les conflits de légitimité sont en général bien plus difficiles à régler que les conflits d'intérêt, car ils relèvent d'une logique de l'exclusive et du rapport de force et non d'une logique du donnant-donnant et de la transaction.

Le développement du compromis entre les gestionnaires de la biodiversité et les populations locales suppose que l'on reconnaisse, de part et d'autre, la pluralité des mondes et la diversité des savoirs. Il y a encore du chemin à parcourir pour en arriver là...

---

<sup>1</sup> D'où par exemple, la revendication de cantonner les loups dans les zones où ils seraient protégés et de les traiter en nuisibles à éliminer dans l'ensemble des zones agricoles et pastorales. C'est évidemment impossible.